



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Restauration collective : nouvelle offre à Yverdon et disparition des distributeurs automatiques**

**L'offre de restauration du Gymnase d'Yverdon (GYG) est désormais préparée par les jeunes du Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP). Des repas moins chers pour les étudiants et qui permettent à 21 jeunes dont les parcours sont parfois compliqués de se former. La cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a visité les cuisines, rencontré ces jeunes et partagé un repas avec les principaux acteurs du projet. Elle en a profité pour annoncer la fin des distributeurs automatiques, tant dans l'école obligatoire (2019) qu'au postobligatoire (2025).**

Le Gymnase d'Yverdon est le premier gymnase à bénéficier d'une collaboration avec le COFOP qui assure déjà depuis quelques années la restauration de l'Ecole technique - Ecole des métiers de Lausanne (ETML). Fort de cette expérience, le centre de formation dispose à Yverdon de 21 places de formation dans 4 métiers différents : cuisiniers, gestionnaires en intendance, employés en restauration et spécialistes en restauration de système. De la cuisine au nettoyage en passant par le linge, la caisse ou la gestion des stocks, tout est géré par les apprentis et leurs enseignants. Des places de Certificat fédéral de capacité (CFC), d'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou encore de Prolongation d'apprentissage pour l'intégration (PAI) permettent à des jeunes et de jeunes adultes de trouver un lieu de formation. Entourés par 4 maîtres d'enseignement professionnel, ces jeunes en difficulté ou qui ont parfois vécu une rupture de contrat ou connu un chemin de vie difficile trouvent ainsi des places dans le Nord vaudois. Ces nouvelles places qui s'inscrivent complètement dans l'objectif du Conseil d'Etat de valoriser la formation professionnelle permettent aussi de repenser la restauration collective. Ce sont des jeunes en formation qui cuisinent pour d'autres jeunes en formation : avec des menus végétariens, avec une sensibilisation aux produits de saison ou locaux, avec un respect et un nouvel accueil entre jeunes de la même génération. Les jeunes du COFOP servent ainsi quotidiennement 400 gymnasiens et enseignants. Cela représente 170 menus à 9 francs (2 choix chaque jour), et d'autres possibilités comme le buffet de salades, deux suggestions de plats de pâtes quotidiennes, divers sandwichs ou de la petite restauration.

## La fin des distributeurs automatiques de boissons et snacks

La conseillère d'Etat Cesla Amarelle a rencontré les apprentis, visité les cuisines et partagé un repas de la cafétéria avec les différents acteurs de cette collaboration : le directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP) Lionel Eperon, le directeur du COFOP Louis Staffoni et le directeur du GYY Jean-François Gruet.

La cheffe du DFJC en a profité pour annoncer deux décisions. La première concerne l'école obligatoire. Datée de juillet 2019, elle met fin à la présence de distributeurs automatiques de boissons et snacks dans le périmètre des écoles dans tout le canton. La deuxième, signée cette semaine, interdit la vente de boissons énergétiques au postobligatoire dès le 1er janvier 2020. Elle instaure un moratoire sur toute nouvelle installation de distributeur et programme leur disparition dans le postobligatoire d'ici 2025. A charge des restaurateurs intéressés à pouvoir conserver ce moyen de vente de proposer au Département un autre type de contenu dans les machines, des aliments et boissons plus conformes aux valeurs de la formation vaudoise en matière de nutrition.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 septembre 2019

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire

DFJC, Louis Staffoni, directeur du COFOP

DFJC, Jean-François Gruet, directeur du Gymnase d'Yverdon

### **TÉLÉCHARGEMENTS**

[Deux photos à télécharger](#)